Protocole de traitement des situations d'intimidation (Pôle Ressource Harcèlement)

Situation d'intimidation connue par un adulte du collège, ou extérieur au collège

Information chef d'établissement et adjointe puis information du pôle ressource

Analyse de la situation par le pôle ressource et la coordinatrice (adjointe)

Communication avec la famille de la cible, et avec son équipe pédagogique pour informer sur la démarche suivie

La situation relève de la méthode de préoccupation partagée
- *Situation d'intimidation mineure*
- *Situation récente*
- *Situation sans violence physique ni cyberharcèlement*

Organisation des entretiens et suivis des cibles et des intimidateurs
(voir méthode ci-dessous)

Transmissions et échanges réguliers au sein du pôle ressource

Evaluation de la méthode auprès de la cible → Situation intermédiaire

Efficace : fin de la situation

Echec : la situation d'intimidation
d'intimidation persiste

La situation ne relève pas de la méthode de préoccupation partagée
- *Situation inscrite dans le temps*
- *Situation qui dépasse le cadre du collège (domicile, transports, réseaux sociaux...)*
- *Situation de violence physique*

Chef d'établissement (cf. protocole national)

Protocole de traitement des situations d'intimidation (Pôle Ressource Harcèlement)

Pôle ressource :

Adjointe (Coordinatrice du Pôle Ressource) - Mme Saxemard
CPE - Mme Chaventré
Assistante Sociale - Mme Dubus
Infirmière Diplômée d'Etat - Mme Vauchel
3 enseignants formés - Mme Guitteny, Mme Saunier et M. Lascombes

Méthode de la préoccupation partagée : *Les étapes de la méthode*

1) Soutien de la cible (par un membre du pôle ressource, qui sera **référent** pour la cible)

- L'assurer du soutien de l'établissement et accueillir sa souffrance, sans mettre en cause sa parole.
- La sécuriser et anticiper sur la crainte des représailles.
- L'informer ce que l'on va faire.

⇨ Il est préférable que cette phase ne soit pas prise en charge par celui qui conduira les entretiens avec les intimidateurs.

2) Rencontres individuelles avec les intimidateurs présumés (par différents membres du pôle ressource)

Le temps joue un rôle essentiel dans cette méthode.

- Rapidité avec laquelle les professionnels peuvent intervenir sur la situation. En un ou deux jours, la première série d'entretien doit être menée pour que les élèves sentent que les adultes sont mobilisés autour du mal-être de la cible.
- Ne pas commencer juste avant les vacances : juste soutenir la cible.
- Brièveté des entretiens : environ 5mn par entretien.

L'entretien se déroule en deux phases :

a) Recherche de la préoccupation : accueil courtois, évocation de l'inquiétude de l'adulte pour l'élève cible en restant évasif. Demander à l'élève ce qu'il peut en dire. Rappel de l'approche non blâmante.
b) Dès que l'élève reconnaît le mal-être de son camarade, recherche de suggestions pour améliorer la situation en associant l'intimidateur.

3) Rencontre avec la cible

- La cible a été prise en charge par des membres de l'équipe sitôt que les faits ont été signalés.
- Celui qui conduit les entretiens la reçoit après avoir vu tous les intimidateurs présumés.
- L'entretien peut être plus long que celui qu'on a eu avec les intimidateurs.

4) Phases de suivi

Au cours de nouvelles rencontres individuelles avec la cible et les intimidateurs, on s'assure :

- auprès de la cible, que la situation s'améliore.
- auprès des intimidateurs, que leurs suggestions ont été suivies d'effet